



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/AC.105/668
3 décembre 1996

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Note verbale en date du 29 novembre 1996, adressée à l'Office des Nations Unies (Vienne)
par la Mission permanente du Chili

La Mission permanente du Chili auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Office des Nations Unies (Vienne) et a l'honneur de l'informer que, d'après les derniers renseignements dont le Gouvernement chilien dispose au sujet de la sonde spatiale russe Mars-96 qui est tombée dans la zone sud-est de l'océan Pacifique, des débris ou matériaux provenant de la sonde se seraient abîmés dans les eaux du plateau continental chilien sur un couloir d'environ 80 kilomètres de large et 320 kilomètres de long, d'orientation sud-ouest/nord-est, dont le centre se situe au large de la ville chilienne d'Iquique, à environ 20 milles marins.

En outre, la Mission permanente du Chili saisit cette occasion pour accuser réception de la note verbale de l'Office des Nations Unies (Vienne), en date du 21 novembre, à laquelle étaient joints les documents de s Nations Unies A/AC.105/647 et A/AC.105/648.

En même temps et compte tenu des nouveaux éléments d'information qui touchent directement le territoire chilien, la Mission permanente du Chili tient à rappeler sa note verbale n ° 131 du 20 novembre 1996, dans laquelle elle exprimait sa préoccupation devant les dégâts que cet incident risquait de provoquer et demandait à l'Organisation des Nations Unies de lui fournir tous les renseignements qui pourraient être disponibles et de lui apporter toute sa coopération.

La Mission permanente du Chili auprès des organisations internationales à Vienne saisit aussi cette occasion pour renouveler à l'Office des Nations Unies à Vienne les assurances de sa plus haute considération.